



UNION NATIONALE DES ZOUAVES

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

« Être zouave est un honneur. Le rester est un devoir. »

Bulletin n° 58 – Novembre 2023

La Butte des Zouaves restera inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

La « Butte des Zouaves » est un champ de bataille de la Première Guerre mondiale, située à Moulin-sous-Touvent dans le nord-est de l'Oise, sur le plateau de Quennevières, à hauteur de la ligne de front allant de Tracy-le-Val à la ferme de Maison-Rouge. Le monument de la « Butte des Zouaves » est un haut lieu de la bataille de Quennevières et rend hommage à des soldats enterrés vivants au cours d'un bombardement lors en décembre 1915. Elle se compose d'un tertre surmonté d'une croix, sous lequel reposent les zouaves qui avaient participé activement aux combats de la ferme de Quennevières. Ce site a été classé à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques par un arrêté du 2 avril 2002 au motif qu'elle constitue un lieu de mémoire.



Le site faisait l'objet depuis 2010 d'une contestation auprès des tribunaux de son inscription aux Monuments historiques par la SCI du Marquet / société Gurdebeke, entreprise voisine de stockage de déchets qui souhaiterait voir réduire le périmètre de protection de 500 à 150 mètres.

Par un nouvel arrêt du 6 avril 2023, la cour administrative d'appel de Douai confirme le refus de radiation de la « Butte des Zouaves » de l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en raison du souvenir d'événements des deux guerres mondiales qui y est attaché et de sa consécration progressive comme lieu de mémoire.

Cour administrative d'appel de Douai, 3ème chambre, 6 avril 2023, ministre de la Culture, n°22DA00568

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

ÉDITO DU PRÉSIDENT...

Chers amis,

Malgré l'ambiance morose qui prévaut en ce début d'automne, avec le retour d'évènements que nous croyions ne plus devoir voir, et les tensions qui en découlent tant sur le plan national que sur le plan international, les anciens Zouaves continuent d'œuvrer à leur devoir de mémoire et d'entraide, et ce malgré le vieillissement de nos effectifs. Un coup d'œil sur les activités 2023 permet en effet de se rendre compte que les activités majeures ont été maintenues et que des évènements exceptionnels comme celui de la participation des Zouaves de l'Est à l'inauguration de la stèle d'Illfurth ont pu avoir lieu. Notre cérémonie annuelle du « Mémorial des Zouaves » a connu un joli succès grâce à une participation en hausse. Merci à Jean-François CATTEAU, pour ces organisations toujours parfaites, merci à la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise, aux municipalités de Moulin-sous-Touvent et de Nampcel et au Souvenir Français pour leur soutien fidèle.

Le 6 avril 2023, la 3ème chambre de la Cour administrative d'appel de Douai, a tranché : La "Butte des Zouaves" restera inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. L'Union nationale des Zouaves est très satisfaite de voir ce dossier qui aurait pu remettre en cause nos activités sur la "Butte des Zouaves" se refermer.

En effet, il est très important pour nous que ce lieu sacré, où les combats sur ce plateau de Quennevières où tant de zouaves ont laissé leur vie, garde sa solennité et continu à être respecté.

L'Union nationale des Zouaves, n'était certes pas la seule association concernée par ce sujet, mais nul doute que le fait que nous venions tous les ans depuis plus d'un siècle honorer nos morts a pesé dans la décision.

Le petit fils du lieutenant-colonel Victor NEYRET, ancien du 4^{ème} Zouaves, m'a fait parvenir les carnets de son grand-père, je le remercie très chaleureusement, effectivement ces écrits constituent des témoignages très précis et très rares de la participation des Zouaves à l'expédition de Chine en 1900, et à la campagne d'Orient de 1915-1916.

Nous avons pu intégrer à l'Union nationale des Zouaves, l'amicale des anciens du CEC de Givet, cet évènement attendu depuis longtemps est enfin concrétisé. Un peu de jeunesse nous fait le plus grand bien, cette association mène de nombreuses activités sur le Fort de Charlemont et contribue à perpétuer le souvenir des Zouaves !

Pour conclure, je remercie tous ceux qui se sont inquiétés de ma santé à la suite de mon accident du mois de juin. Tout va bien aujourd'hui !

Merci à tous!
Pan Pan l'Arbi !

Jean-Louis LEMMET

SOMMAIRE

Page 2 :	Éditorial
Page 3 :	192 ^{ème} anniversaire
Page 4-5 :	Dossier de la Butte des Zouaves
Page 6 :	Actualité des Zouaves
Page 7 :	Les carnets du lieutenant- colonel NEYRET
Page 8 :	Des nouvelles des anciens du CEC

COTISATION 2023
20,00 € pour l'année 2023
Rattrapage années précédentes possible

192^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DES ZOUAVES, le 26 mars 2023

Après avoir évoqué le souvenir de Bruno de Villepin notre ancien président (voir bulletin 57), le président poursuit sa prise de parole en insistant sur l'aspect mémoriel de cette journée.

Nous sommes très heureux d'accueillir cette année, à la "Butte des Zouaves", une délégation de l'association des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale de Picardie (IHEDN AR24), regroupant des auditeurs et des membres associés de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise, qui dans ses travaux généraux porte ses réflexions sur le lien entre histoire et mémoire. Et quoi, en effet, de plus simple que de venir à la rencontre des Zouaves, corps d'élite désormais historique, sur les lieux même où ils ont combattu et où leurs associations perpétuent chaque année leur mémoire...

L'histoire parle d'elle-même, depuis la conquête de l'Algérie, où ce corps a vu le jour, pour servir ensuite sur tous les champs de bataille du Second Empire, en Crimée, en Italie au Mexique puis en 1870 jusqu'à l'anéantissement. Ici enfin en 14-18, sur le plateau de Quennevières, comme sur tous les champs de bataille de France et d'Orient, de la Champagne, Verdun, la Somme, des Flandres jusqu'à Salonique. Ici aussi en 1940 les zouaves se sont battus jusqu'au bout, pour renaitre ensuite en Tunisie en 1943, et au sein de l'Armée de Lattre pour reconquérir la mère patrie. Sur la terre de leur origine enfin, de 1954 à 1962 avant de disparaître avec l'Armée d'Afrique.

Alors cette année encore les Zouaves sont là. Réunis autour de leur monument national pour commémorer, c'est-à-dire se souvenir ensemble de ce qu'ont été leurs aînés, et honorer leur mémoire.

Se souvenir, que le 3^{ème} Zouaves est le premier à être entré dans Constantine en 1837, que le 2^{ème} Zouaves est un vainqueur de la bataille de l'Alma, que le 1^{er} Zouaves s'est emparé de la Tour Malakoff scellant la déroutée russe, que le 2^{ème} Zouaves s'est sacrifié à Magenta et à Solférino, ou le régiment recevra la Légion d'honneur en 1858. Que le 3^{ème} Zouaves a été décisif à Puebla et à San Lorenzo pour recevoir à son tour la Légion d'honneur en 1863.

Se souvenir encore qu'en 1870 les 1^{er} Zouaves et 3^{ème} Zouaves à Fröschwiller et le 3^{ème} Zouaves à Woerth se sont sacrifiés pour retarder l'avance prussienne.

Se souvenir qu'en 1918 les drapeaux des huit régiments de Zouaves engagés durant le premier conflit mondial étaient titulaires de une Médaille militaire, de six Légion d'honneur, et de cinq fourragères aux couleurs de la Légion d'honneur sur vingt-et-une attribuées. Cumulant à eux 842 citations de l'Armée, fait totalement exceptionnel. Les 3^{ème} et 4^{ème} Zouaves ayant perdu près de 5 000 hommes chacun.

Se souvenir qu'en 1940 le 9^{ème} résistait héroïquement sur l'Ailette, non loin d'ici. Qu'en 1943 le 9^{ème} Zouaves, encore lui débarquait à l'île d'Elbe pour en 1945 libérer Munster, pendant que les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} bataillon se battaient en Alsace et dans les Vosges avec la 1ère Division Blindée. Tandis que le 4^{ème} Zouaves libérait Royan.

Se souvenir enfin qu'en Algérie revenus sur leurs bases historiques, le 9^{ème} Zouaves contrôlait Alger et la Casbah et le 3^{ème} Zouaves contrôlait la voie ferrée à Constantine, tandis que le 2^{ème} à Oran vivra les journées difficiles de 1962, que le 4^{ème} Zouaves rentré de Tunisie, contrôle les hauts plateaux du Hodna et que le 8^{ème} Zouaves rentré du Maroc stationne au Telagh et à Bedeau.

Se souvenir, mais ne pas oublier que ces régiments des plus glorieux de l'armée française ont disparu en 1962, et qu'après une renaissance symbolique au centre d'entraînement commando de Givet de 1982 à 2006 il ne reste d'eux que le drapeau du 9^{ème} Zouaves dans la prestigieuse salle des Emblèmes au Service historique de la Défense, à Vincennes. Faire acte de mémoire, c'est aussi continuer à lutter pour que nos glorieux anciens ne soient pas oubliés. C'est perpétuer l'intégrité du site où nous nous trouvons ce matin. C'est continuer à demander encore et toujours, à nos ministres et à nos chefs militaires successifs, avec l'appui d'élus et d'association que je remercie ici, la remise d'un de nos drapeaux des plus décorés à une formation de l'armée de terre. C'est continuer à nous faire entendre, voire à nous faire connaître...

C'était la volonté de Bruno de Villepin, c'est notre but !

Hélas nos associations vieillissent inexorablement faute de renouvellement.

J'ai cependant le grand plaisir d'annoncer que l'Amicale des anciens du CEC de Givet vient de rejoindre l'Union nationale des Zouaves, ce qui vous vous en doutez constitue un événement des plus positifs. Merci à son président et aux jeunes camarades présents ce matin !

Merci beaucoup, chers amis, de nous avoir accompagnés ce matin. Je remercie madame Anne BROCVIELLE, maire de MOULIN-sous-TOUVENT, et madame Anne-Marie DEFRENCE, maire de NAMPCCEL, qui ont totalement épousé notre cause, ainsi que monsieur Patrice ARGIER, maire de CARLEPONT, qui nous accueille autour de son monument aux Morts.

Merci à la famille de Bruno de VILLEPIN d'avoir tenu à être parmi nous ce matin.

Je n'oublie pas non plus ceux que l'âge et la maladie empêchent d'être ce matin parmi nous, et tous ceux pour qui au fil du temps les kilomètres se font plus longs... En particulier nos présidents, Louis MERCADIER, Richard BYCZEK, Michel DENIS, Christian CHAUVEAU fidèles de nos rassemblements, qui je le sais sont à nos côtés de matin.

Pour conclure, je remercie encore une fois les porte-drapeaux, le Souvenir Français et les associations patriotiques qui ont tenu à nous accompagner aujourd'hui, ainsi bien sûr que nos amis de "France 40", véritables relais de notre mémoire, toujours présents à nos côtés dans les grandes occasions ».

Jean-Louis LEMMET

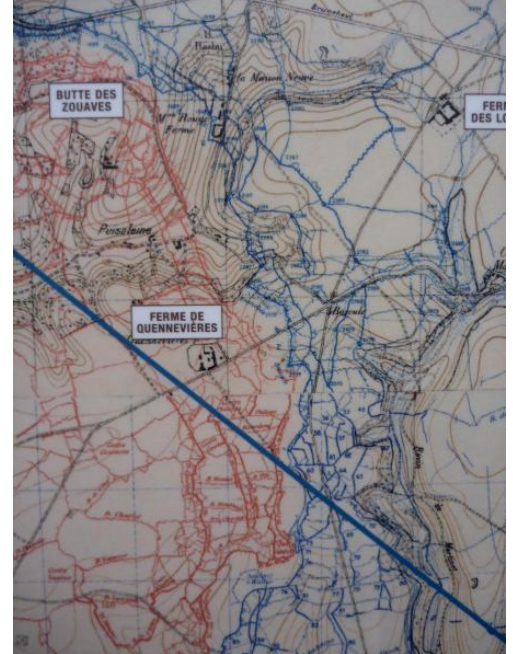
Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

LA BUTTE DES ZOUAVES RESTERA INSCRITE Â des Monuments

LA BATAILLE DE QUENNEVIÈRES :



Le 2ème Zouaves à l'attaque sur le plateau de Quennevières.

La bataille de Quennevières ou **Offensive de la 6^e armée sur le saillant de Quennevières** se déroule du 6 au 16 juin 1915, entre Tracy-le-Mont et Nampcel, dans l'Oise, au cours de la Première Guerre mondiale. Elle oppose les 73^e et 121^e brigades du 35^e CA français de la 6^e armée du général Dubois (QG à Villers-Cotterêts) aux XVII^e et XVIII^e division d'infanterie allemandes.

Le 16 juin, après onze jours de combats acharnés, la bataille de Quennevières, entraîne des pertes françaises s'élevant à 134 officiers et 7 700 hommes, tandis que 4 000 Allemands ont été mis hors de combat pour des gains de terrains limités.

À hauteur de la ferme de Quennevières, dont les ruines étaient à l'intérieur des lignes françaises depuis leur capture le 31 octobre 1914, le front allemand formait un saillant à la pointe duquel était organisé un fortin. À 10h15, le 6 juin, l'assaut fut lancé et moins d'une demi-heure plus tard les premières lignes allemandes étaient enlevées, faisant au passage de nombreux prisonniers. Il y avait là le 80^{ème} régiment d'infanterie, dit "fusiliers de la Reine", l'impératrice allemande et Reine de Prusse en étant le chef. Il y avait également des "prussiens du Slesvig", ce territoire danois annexé par la Prusse.

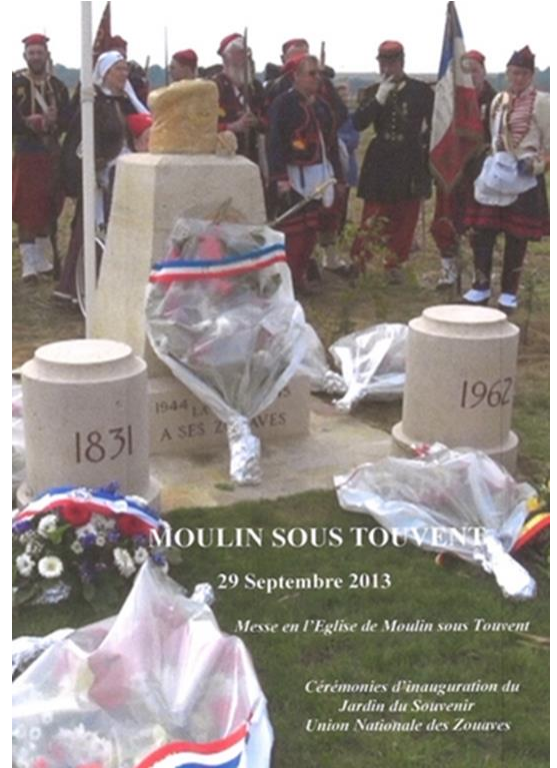
Les Zouaves parvinrent à la deuxième ligne allemande, située dans l'étroit ravin de Touvent, capturant trois canons de 77, cachés là, qu'ils détruisirent, puis aménagèrent ensuite la tranchée avant la contre-attaque ennemie qui ne tarda pas, et qui continua le lendemain, en étant à chaque fois repoussée. En plus des trois canons détruits, vingt mitrailleuses avaient également été capturées. Les derniers combats sur cette zone, où les gains français furent d'environ 1 200 mètres de front sur une profondeur de 100 à 600 mètres, eurent lieu entre le 14 et le 16 juin - où les Zouaves subirent de lourdes pertes lors d'un dernier assaut - sans changements notables si ce n'est de nouveaux morts (plus de dix mille victimes au cours de ces dix jours de combats côté français et quatre mille côté allemand - morts, blessés et disparus) puis le front se stabilisa jusqu'au retrait allemand de mars 1917. Pour les Allemands cet épisode fut évoqué comme étant l'enfer de Quennevières.

En outre, le 23 décembre 1915, plusieurs dizaines de zouaves furent portés disparus suite à l'explosion d'une mine allemande, des corps se trouvent toujours enfus sous ce terrain.

L'INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE historiques

La pérennité du site de la Butte n'étant pas assurée, l'Union nationale des Zouaves a pu faire ériger à proximité le Monument national des Zouaves qui fut inauguré le 29 septembre 2013, alors que sur la Butte, les amicales des 2ème et 9ème Zouaves avaient déjà placé deux plaques pour leurs camarades tombés en Algérie entre 1954 et 1962.

Par ailleurs, depuis, une statue du général Lamoricière, "père" des Zouaves, a été érigée sur la commune de Moulin-sous-Touvent.



Tous les ans depuis 1921, les Zouaves se recueillent à la "Butte des Zouaves".

La décision du tribunal (extraits)

Cour administrative d'appel de Douai - 3e chambre, le 6 avril 2023 / n° 22DA00568

(https://www.dalloz.fr/documentation/Document?id=CAA_DOUAI_2023-04-06_22DA00568#motifs)

.../... La SCI du Marquet et la société Gurdebeke ont demandé au tribunal administratif d'Amiens d'annuler la décision du 11 juillet 2017, par laquelle le préfet de la région Hauts-de-France a rejeté la demande formulée par la SCI du Marquet tendant à la radiation de l'inscription de la "Butte des Zouaves" à Moulin-sous-Touvent (Oise), à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Par un jugement n° 1702500 du 31 décembre 2019, le tribunal administratif d'Amiens a annulé cette décision et a enjoint au préfet de procéder au réexamen, après avoir sollicité l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture, de la demande de la SCI du Marquet, dans un délai de six mois à compter de la notification du jugement.

Par un arrêt n° 20DA00449 et 20DA00450 du 1^{er} décembre 2020, la cour a, d'une part, rejeté la requête du ministre de la Culture enregistrée sous le n° 20DA00449, dirigée contre le jugement du tribunal administratif d'Amiens du 31 décembre 2019, d'autre part, dit qu'il n'y avait pas lieu de statuer sur les conclusions de la requête n° 20DA00450.

Par une décision n° 449328 du 7 mars 2022, le Conseil d'État, saisi par le ministre de la Culture, a annulé les articles 1^{er} et 3 de cet arrêt, a renvoyé l'affaire à la cour et a rejeté les conclusions présentées par les sociétés Marquet et Gurdebeke sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative. .../...

[Le tribunal] DÉCIDE :

Article 1^{er} : Le jugement du 31 décembre 2019 du tribunal administratif d'Amiens est annulé.

Article 2 : La demande de première instance de la SCI du Marquet et de la société Gurdebeke et leurs conclusions d'appel à fin d'injonction et celles présentées au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative sont rejetées.

Article 3 : Le présent arrêt sera notifié à la ministre de la Culture, à la société civile immobilière du Marquet et à la société Gurdebeke.

Délibéré après l'audience publique du 21 mars 2023.

ACTUALITÉS DES ZOUAVES

ACTIVITÉS 2023

- 9 mai 2023 : Cérémonies à Vimy, Monument de la Division marocaine - 8ème Zouaves
- 13 mai à Illfurth (68) cérémonie à la stèle du Zouave Ben Amat du 3eme BZP tué le 23 novembre 1944

Les zouaves de l'Est ont répondu présents, pour l'inauguration de la stèle à la mémoire de combattants tombés en Alsace en 1944, dont le Zouave Ammar Ben du 3^e bataillon de Zouaves portés (1^{ère}DB).



La nouvelle stèle en l'honneur des libérateurs d'Illfurth en 1944 est inaugurée officiellement ce samedi 13 mai. L'emplacement choisi se trouve en face de la gendarmerie d'Illfurth, le long du cours d'eau, non loin du lieu où est mortellement tombé le soldat tunisien Amara Ben Maas Ammar Ben, né à Tuabaa El Zouasnie Le Ref, en Tunisie, en 1918.

Soldat de 2e classe, il était auparavant agriculteur et avait été enrôlé dans le 3e bataillon de Zouaves portés sous le matricule 1265. Il est inhumé à la nécropole de Sigolsheim, carré H rang 2 tombe 24. Deux autres militaires ont été blessés lors des opérations de libération d'Illfurth : Mohamed Ziadi et le caporal Lemoine.

- 28 mai 2023 : Cérémonies à Bray-Dunes (59) - Monument de la 12ème DIM - 8ème Zouaves
- 29 mai 2023 : Cérémonies à Coxyde (Belgique) - 8ème Zouaves
- 3 juin 2023 : Cérémonies de la Bataille de l'Ailette (02) - 9ème Zouaves
- Les 21 et 22 juin 2023 : Tours (37) - Congrès Fédération André Maginot (FNAM)
- 15 novembre 2023 : CA UNZ aux "Gueules Cassées" à PARIS (75)
- 5 décembre 2023 : Paris : Cérémonies commémoratives des Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie.

NOTRE AGENDA 2024

- 16 mars 2024 : CA UNZ à MOULIN-sous-TOUVENT (60)
- **17 mars 2024 : Journée nationale des Zouaves à MOULIN-sous-TOUVENT (60)**
- 8 juin 2024 : Cérémonies de la Bataille de l'Ailette (02) - 9ème Zouaves
- 26 et 27 juin 2024 : "Le Puy du Fou" Les Epesses (85) - 90ème Congrès Fédération André Maginot (FNAM)

LES ZOUAVES SONT DANS LA PEINE

- **Antoine MULLER** (AAZE) le 7 juin 2023 à l'âge de 90 ans à Walscheid (57).
- **Henri de WAILLY** (Historien, France 40), le 3 août 2023 à Colombières (14).
- **Jean BARTKOWIAK** (AAZE) le 19 septembre 2023, à l'âge de 87 ans à Brin-sur-Seille (54).
- **Lucien PRZEWOZNY** (AAZE) 21 octobre 2023, à l'âge de 85 ans à Stiring-Wendel (57).
- **Germaine LEBOEUF** épouse de Michel LEBOEUF (2^{ème} Zouaves) le 6 octobre 2023 à Hérouville St Clair (14).
- **Michel DUFOR**, Picardie Mémoire, le 13 avril 2023 organisateur de nos cérémonies à Carlepont, à l'âge de 79 ans.

L'Union nationale des Zouaves présente ses plus sincères condoléances aux familles de nos camarades décédés.

Requiescant in Pace †

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris
 Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe
uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

LES CAHIERS DU LIEUTENANT-COLONEL VICTOR NEYRET



Monsieur Guy NEYRET nous a fait parvenir une publication regroupant différentes notes de son grand-père, le lieutenant-colonel Victor NEYRET.

On y apprend qu'après s'être engagé pour cinq ans au titre du 4^e Zouaves à Tunis en 1889, Victor NEYRET a participé à l'expédition de Chine en 1900, il a fait campagne en Tunisie entre 1898 et 1901 quittant le service actif en 1905, il est nommé lieutenant de réserve en 1907 toujours au « 4 ».

Il est mobilisé le 2 août 1914 et participe à la campagne d'Orient avec le 1^{er} régiment de marche d'Afrique (bataillon C du 4^e régiment de zouaves, un bataillon du 3^e régiment de Zouaves sans numéro, un bataillon de Légion étrangère) en 1915 et 1916.

Il termine la guerre comme chef de bataillon, blessés trois fois, deux fois cité à la croix de Guerre 14-18 à l'ordre de l'armée et à l'ordre du régiment, titulaire de la Médaille militaire (au titre de la campagne de Chine), décoré du Nichan-Iftikhar, et de la Croix du mérite militaire britannique, et de la médaille commémorative de Chine, il sera fait chevalier de la Légion d'honneur le 1^{er} décembre 1925, puis officier ultérieurement.

Document très riche en témoignages et en iconographie, sur la campagne de Chine 1900 et sur le Front d'Orient 1915-1916.



Embarquement à Bizerte pour le Front d'Orient, au centre bras croisés, le lieutenant Neyret du bataillon C du 4^e régiment de Zouaves.

DES NOUVELLES DE L'ADACEC DE GIVET

L'association des Anciens du C.E.C. de Givet tient encore à remercier l'ensemble de l'Union nationale des Zouaves pour son accueil chaleureux.

Depuis l'adhésion, l'ADACEC représente avec Honneur le 9^{ème} Zouaves de Givet (1982-2006), lors des commémorations, dans le cadre du devoir de mémoire ou lors de représentations au Fort de Charlemont où l'association collabore avec la SPL Ardennes Rives de Meuse, durant leurs événements.

Lors de ces occasions comme les **Journées Européennes du Patrimoine**, la course d'obstacles FESTIVAL France OCR ou encore lors des visites guidées organisées par L'association, le devoir de mémoire règne et le souvenir des Zouaves est mis en avant « En avant, Pan Pan l'Arbi ! ».



Visite guidée, en hommage aux anciens du C.E.C

Avec Olivier Crépin Président de l'ADACEC

Lors de ces visites, l'ADACEC a pu partager des souvenirs avec beaucoup

d'Anciens et notamment, ceux du 9^{ème} Zouaves



JEP 2023 avec Sébastien Duvivier Chargé en communication et responsable de la boutique, sur le stand Kinder-Commando mis en place pour l'occasion.

En 2024 L'A.D.A.C.E.C. de Givet envisage de commémorer les 15 ans de la fermeture du

Centre, afin de renouer avec les traditions et le public givetois, et honorer Les Anciens. Les Amicales et L'Union nationale des Zouaves seront tout naturellement informées de l'événement et invitées.

Ils nous ont quittés cette année

Nous avons eu la tristesse de dire adieu à deux grands anciens :

L'adjudant-chef Christian CADREN le 15 février 2023

L'adjudant Dominique FLORE le 28 septembre 2023

Ces deux cadres fort enthousiastes et attachants, manqueront aux anciens du 9^e RZ.

Qu'ils reposent en paix.

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris
Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe
uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

